



**ACACED Préférence : Un dispositif national**



## **L'Actualisation des Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (« ACACED ») en Distanciel**

**12300 stagiaires formés dans les 24 centres de notre réseau depuis 10 ans !**

### **Une actualisation des connaissances pour les professionnels**

Cette actualisation concerne les professionnels exerçant les activités en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques :

- Les personnes, en contact direct avec les chiens et les chats, exerçant à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage, de gestion de fourrière, de refuge, d'élevage;
- Les personnes exerçant les activités de vente et de présentation au public de tous les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques;
- Les personnes en contact avec les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Voir l'article L. 214-6-2 du code rural et de la pêche maritime.

### **Une attestation obligatoire**

L'arrêté du 14 janvier 2022 relatif à l'action de formation et à l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation fixe les titres, certificats, diplôme permettant d'accéder à l'actualisation.

### **Des formations adaptées à votre situation**

Pour répondre aux questions concrètes des professionnels, nous organisons les formations par catégories d'animaux. A vous de choisir la formule qui vous convient le mieux.

<b>Formation 1, 2 ou 3 catégories 7 heures</b>		
Chien	Chien-Chat	Chien-Chat-Autres
Chat	Chien-Autres	
Autres	Chat-Autres	
<b>154 € (*)</b>		

(\*) : Le coût de la formation inclue la formation, l'accès à des ressources pédagogiques (plateforme de formation).

**L'actualisation est éligible au financement CPF, renseignez-vous !**

### **Le programme de la formation**

#### **Objectifs :**

Par catégorie, la formation a pour objectif de transmettre des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux, à l'entretien et de renforcer la prise en compte du bien-être animal lors d'activités professionnelles.

La formation aborde les **8 domaines** : alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport et sélection. Un autre objectif de la formation est de permettre aux candidats de valider l'attestation de fin de formation associée à la catégorie.

Tous les centres de formation sont certifiés QUALIOPi et QUALIFORMAGRI

## Organisation de la formation

La formation se déroule en distanciel asynchrone (c'est-à-dire que le stagiaire avance à son rythme sur son parcours de formation). Il utilisera une plateforme de formation ouverte 24H/24 et 7J/7. Un tuteur l'accompagnera tout au long de son parcours de formation pour répondre à ces questions. Les cours sont composés de support pdf, vidéos, quizz et QCM.

### Durées :

- Les parcours de formation seront ouverts pendant 3 semaines à 1 mois.

### Dates :

Nous vous proposons plusieurs sessions de formation. Vous trouverez le planning des sessions de formations et les lieux sur [https://www.maformationanimal.fr/rechercher\\_session.php](https://www.maformationanimal.fr/rechercher_session.php) !

## Attestation de fin de formation

Conformément à la réglementation, le centre de formation délivrera quant à lui une attestation de fin de formation conforme à la réglementation en vigueur. Cette attestation de fin de formation vous permet de prolonger de 10 ans votre activité professionnelle dans le secteur animalier.

## Une organisation en réseau

Nos centres de formation sont membres du réseau national des lycées agricoles publics [Préférence FORMATIONS](#). Retrouvez toute l'offre de formation ACACED, en métropole et dans les départements d'outre-mer, sur notre portail <https://www.maformationanimal.fr>, ainsi que sur nos réseaux sociaux.

### Retrouvez-nous sur :



<https://www.facebook.com/ACACEDFR>

Ou sur



<https://www.linkedin.com/company/acaced-formation-animaux-domestiques/about/>



**ACACED Préférence : Un  
dispositif national**

